

L'équipe de la Vie scolaire de la Collège Jean Claude Dauphin est composée de 2 Conseillères Principales d'Éducation (CPE), d'une équipe d'assistant(e)s d'éducation (AED)

Les missions de la vie scolaire :

- accueillir et surveiller les élèves lors des entrées et sorties du collège ;
- encadrer les élèves lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par les professeurs, notamment lors des études ; des récréations, de la restauration, de la pause méridienne ;
- prendre en charge le contrôle de l'assiduité, de la ponctualité et du respect du règlement intérieur ;
- être l'interlocuteur privilégié des élèves ;
- participer au suivi individuel et collectif des élèves en lien avec les différents partenaires.

Chaque AED a des classes en responsabilité.

La vie scolaire participe ainsi en collaboration avec les autres personnels à l'épanouissement personnel et scolaire des élèves afin de favoriser leur réussite.



Les CPE sont aussi l'un des acteurs de la formation éducative des élèves (à la citoyenneté, au rôle de délégué de classe, au rôle de membre élu du Conseil de Vie Collégienne, au rôle de membre du Comité d'Education à la santé et à la Citoyenneté...). Pour plus d'informations, se rendre aux différentes rubriques du site du collège.

Les AED participent activement à la vie du collège et certain(e)s sont membres du Foyer Socio Educatifs. Ne pas hésiter à se renseigner auprès d'eux.

Absences et retards

En cas d'absence ou de retard de l'élève, les responsables légaux doivent avertir la Vie Scolaire par téléphone au 02.32.58.03.84 ou par la messagerie de l'ENT et ce le plus tôt possible.

Dès le retour de l'élève, celui-ci doit remettre au surveillant présent à l'entrée du collège son carnet de liaison pour justifier de son absence ou retard (coupons à remplir dans le carnet).

